



Edition spéciale PPRAMA



Fêtes de fin d'année

le 28 décembre 2011 • n° 195

➤ À LA UNE

NUIT DE LA SAINT-SYLVESTRE A LA PP



Comme le veut la tradition, une foule nombreuse se rassemblera sur l'avenue des Champs-Élysées, ainsi que sur les secteurs de la Tour Eiffel et du Trocadéro à l'occasion de la nuit de la Saint-Sylvestre.

Afin de garantir le bon déroulement de ces événements, et dans un souci de sécurisation optimale des personnes et des biens, tout en tenant compte du niveau rouge renforcé du plan Vigipirate, la préfecture de police mobilise toutes ses directions sur l'ensemble de l'agglomération parisienne.

LA PP « SUR SON 31 »...

• Soirée spéciale au centre d'information et de commandement



Durant la nuit de la Saint-Sylvestre, la salle d'information et de commandement (SIC) de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) fonctionnera avec des moyens renforcés. 22 opérateurs suivront en continu le déroulement des festivités à Paris

et dans les départements de petite couronne, et piloteront un dispositif de sécurisation visant à éviter la commission de crimes et délits et les troubles à l'ordre public. Des opérateurs seront également dédiés à l'exploitation en temps réel des images de vidéo protection et au suivi du Plan de Vidéoprotection pour Paris (PVPP). Les secteurs d'affluence : Champs-Élysées, Trocadéro/Champ-de-Mars et le nord-est de la capitale seront particulièrement surveillés et feront l'objet d'un maillage territorial très étroit par les patrouilleurs, qui assureront une présence visible et dissuasive. En outre, les équipages spécialisés et les forces mobiles seront projetés en temps réel et de manière très réactive sur les points « chauds » de l'agglomération parisienne, sur instructions de la SIC DSPAP, en fonction des remontées d'informations et des physionomies communiquées au fil de l'eau par les centres d'information et de commandement (CIC) basés dans les directions territoriales de petite couronne. Outre le dispositif classique d'occupation de la voie publique et de maillage territorial, la DSPAP déploiera largement sur le terrain des équipes de patrouilleurs « vidéoguidés ». Dans la capitale, ces derniers seront dépêchés sur les interventions de voie publique par les opérateurs présents dans chaque CIC, chargés d'exploiter en temps réel les images du PVPP sur leur ressort territorial.

➤ LES CHIFFRES DE LA SEMAINE

Plus de 2 200

C'est le nombre de sapeurs-pompiers de Paris qui assureront les secours au profit des Parisiens et des Franciliens de la petite couronne, pour les fêtes du nouvel an.

Quelque 54 000

C'est le nombre de personnes prises en charge par la brigade d'assistance aux personnes sans-abri (BAPSA) au cours de l'année 2011. Cette brigade vient en aide aux personnes sans domicile fixe et conduit, le cas échéant, les volontaires dans un centre d'accueil et d'hébergement d'urgence, tel que le centre d'hébergement et d'assistance aux personnes sans-abri (CHAPSA) de Nanterre (92). Plus de 70 policiers effectuent des missions ciblées ainsi que des maraudes quotidiennes, environ 5 000 en 2011. Le 31 décembre, ils ne manqueront pas à l'accomplissement de leur mission.



• **Les transports en commun sous surveillance**



La salle TN réseaux, dépendant de la sous direction régionale de la police des transports (SDRPT) procédera à la détection en amont des groupes dits « à risques » notamment lors des périodes de forte affluence, à l'occasion des départs et retours sur la capitale, dans le cadre du commandement régional unique, activé dès la fin de la journée. 10 opérateurs piloteront en temps réel l'action des effectifs tant en surface qu'en sous-sol (dans les gares et stations) ; En outre, comme à la SIC DSPAP, 2 vidéo patrouilleurs auront pour mission d'orienter les patrouilles sur les lieux dits « sensibles » et de vidéoguidier immédiatement les équipages sur les interventions.

• **Service d'ordre et de circulation à pied d'œuvre !**



La direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) mettra en place un dispositif visant à neutraliser le plus tard et le moins longtemps possible la circulation automobile sur l'avenue des Champs Elysées (8e) et si nécessaire aux abords du Champ-de-Mars (7e). 200 fonctionnaires des compagnies de circulation veilleront au respect des mesures d'interdiction de circulation prises par le préfet de police et géreront les flux aux abords des zones d'affluence.

Pour le service d'ordre, 3 divisions seront activées. Les 2 premières prendront en charge le secteur des Champs Elysées (place Charles de Gaulle et place de la Concorde), la troisième sera chargée de la surveillance du secteur Champ-de-Mars/Tour Eiffel. Les fonctionnaires seront chargés notamment de : sécuriser l'ensemble des secteurs par des patrouilles, s'assurer de l'absence de colis ou d'objets suspects, prévenir toute atteinte aux personnes et aux biens, canaliser la foule...

Pour mémoire, le bilan 2010 a fait état de 54 interpellations et de 80 personnes blessées.

• **Les renseignements sur le pont !**



La direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) surveillera plus particulièrement les déplacements importants de personnes dans les réseaux ferrés et les sites de forte affluence : Champs Elysées, Trocadéro/Champ de Mars, afin de détecter les groupes d'individus, parisiens ou de banlieue, susceptibles de se livrer à des violences urbaines.

➤ **FOCUS**

RÉGLEMENTATION

La nuit de la Saint-Sylvestre pouvant être l'occasion propice à des débordements voire à des troubles à l'ordre public ou à des atteintes à la sécurité des biens ou des personnes la préfecture de police a donc pris, comme chaque année, des mesures réglementaires.

• **Feux d'artifice**

La préfecture de police informe qu'il n'y aura pas de spectacle pyrotechnique dans la capitale durant la soirée du 31 décembre.

L'utilisation des artifices de divertissement est interdite à Paris et dans la petite couronne (92, 93 et 94) la nuit à partir de 19h jusqu'au lever du jour. Il est également interdit de les utiliser sur la voie publique, dans tous les lieux où se tient un rassemblement de personnes et dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers. La cession, à titre onéreux ou non, des artifices de divertissement est exclue du 15 novembre au 4 janvier et, durant cette période, leur transport par des particuliers est interdit. Cet arrêté s'applique à Paris, mais également aux départements de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.

Le non-respect de cette interdiction de vente est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€ ; l'utilisateur, quant à lui, risque jusqu'à 38€ d'amende et peut également être poursuivi pour le délit de trouble à la tranquillité, voire même pour mise en danger de la personne d'autrui.

• **Traitement judiciaire renforcé**



Pour compléter le dispositif de sécurisation mis en place la nuit du réveillon par la préfecture de police, la direction régionale de la police judiciaire mobilisera, pour sa part, de nombreux effectifs pour répondre avec un maximum de réactivité aux « événements » susceptibles de survenir dans la capitale et en petite couronne. Pour ce faire, 177 policiers seront engagés afin de pouvoir prendre en charge rapidement les personnes interpellées.

• **Secours sur le champ**



Un dispositif particulier de secours à personne (DPS) sera mis en œuvre et coordonné par le secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris (SGZDS) sur les secteurs des Champs Elysées (8e) et de la Tour Eiffel (7e). Il associera étroitement brigade de sapeurs pompiers de Paris, SAMU et associations de sécurité civile ; quinze postes de secours seront mis en place. En tout, ce seront quelque 300 intervenants, pompiers, secouristes et militaires du SGZDS mobilisés sur le terrain pour cette opération.

• **Pompiers mobilisés**



A l'occasion de la Saint-Sylvestre, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) mettra en place un dispositif de secours renforcé sur l'ensemble de sa zone d'opération (75-92-93-94) car le 31 décembre est, avec le 14 juillet, la journée de l'année où la brigade est la plus sollicitée. De plus, elle fait partie intégrante du dispositif spécifique sous la forme d'un DPS qui sera mis en place sur les Champs-Elysées et à la Tour Eiffel, pour assurer les secours éventuels aux noctambules qui viennent traditionnellement y fêter la nouvelle année.

• **Logistique sur tous les fronts**



Des moyens aériens seront mis à disposition dans les départements les plus exposés qui bénéficieront, ainsi, d'un appui en journée pour des surveillances et de nuit, d'un soutien des forces de l'ordre. L'hélicoptère de la direction opérationnelle des services techniques et logistiques (DOSTL) sera donc placé en état d'alerte ; quant aux embarcations de la brigade fluviale, elles renforceront le dispositif de sécurité durant la nuit de la Saint-Sylvestre.

• **Boissons alcooliques et conditionnement sous verre**



Afin de s'assurer que la nuit du 31 décembre 2011 au 1er janvier 2012 se déroule au mieux, la vente à emporter de toutes boissons alcooliques et de toutes boissons conditionnées dans un contenant en verre est interdite sur la voie publique de 20h à 5h dans les secteurs des Champs-Elysées, de la Tour Eiffel et du Trocadéro. La préfecture de police, en partenariat avec la RATP et l'Office de tourisme et des congrès de Paris diffuse à cette occasion une affiche dans les magasins, offices de tourisme parisiens et stations de métro des secteurs concernés afin de rappeler cet arrêté préfectoral. Sachez que si vous transportez des bouteilles en verre, il risque de vous en coûter de 11 à 33€.

➤ PRÉVENTION

• Dispositif de sécurisation spécifique pour les fêtes de fin d'année en place depuis le 21 novembre



A l'occasion des fêtes de fin d'année, un dispositif spécifique de sécurisation a déjà été mis en place le 21 novembre, au lieu du traditionnel 1er décembre, et ce, jusqu'au 15 janvier 2012 ; à cet effet, le préfet de police avait réuni mardi 15 novembre les responsables des principaux établissements commerciaux afin de leur préconiser les consignes de sécurité à respecter.

S'appuyant sur une surveillance dynamique des lieux et commerces les plus exposés, ce dispositif vise à remplir deux objectifs :

• lutter contre les atteintes aux personnes et aux biens grâce à un maillage du territoire et une présence policière accrue ;

• renforcer la surveillance exercée dans le cadre du plan Vigipirate.

Cette année, deux innovations principales complètent ce dispositif :

• le déploiement de patrouilles mixtes engageant plusieurs policiers roumains et patrouilleurs locaux sur certains secteurs ciblés et dans les réseaux ferrés ;

• l'expérimentation du dispositif des vidéopatrouilleurs sur les sites les plus sensibles.

• Attention aux accidents domestiques, monoxyde de carbone



En cette période hivernale, la BSPP rappelle également les précautions d'usage pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, malheureusement fréquentes. Le monoxyde de carbone est un gaz très toxique qui est indétectable car inodore et incolore qui provoque maux de tête, vertiges, pertes de connaissance et des troubles cardiaques ou respiratoires qui peuvent être mortels. Il est produit lors de la combustion imparfaite d'énergie fossile d'appareils comme les chauffe-eau à gaz, les poêles à charbon, les cheminées et les moteurs thermiques (groupes électrogènes, véhicules,...). Lorsqu'il s'agit d'équipement à demeure, comme les chauffe-eau, il faut les faire installer et entretenir tous les ans par des professionnels et bien veiller à ne pas obstruer la ventilation ou les conduits d'évacuation des fumées, comme les cheminées. Pour les moteurs thermiques tels les groupes électrogènes, il faut les installer à l'extérieur dans des endroits parfaitement ventilés. Il existe aujourd'hui des détecteurs de monoxyde de carbone qui peuvent être installés dans les logements.

• Produits combustibles

La vente au détail des combustibles domestiques, dont le gaz inflammable, et produits pétroliers dans tout récipient transportable ainsi que leur transport par des particuliers sont interdits du mercredi 28 décembre à partir de 8h au lundi 2 janvier 2012 à Paris et dans les 3 départements de la première couronne.

➤ MÉDIATHÈQUE

• Retour sur la journée de la sécurité intérieure (JSI) du 8 octobre 2011 au cours de laquelle la préfecture de police a ouvert ses portes au public lui permettant ainsi de rencontrer les acteurs de la sécurité et d'assister à des démonstrations.



[Voir la vidéo](#)

➤ PUBLICATION

• Carte de vœux 2012



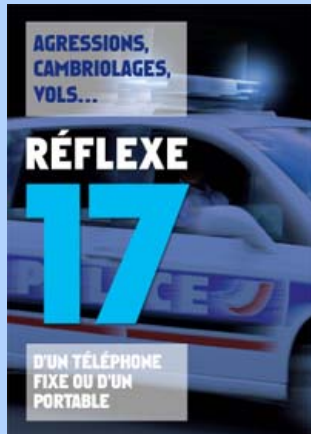
La préfecture de police vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

[Voir la vidéo](#)

COMMUNICATION

• Campagnes 2011

• Réflexe 17



[PPrama du 26 octobre 2011](#)

• Ventes à la sauvette



[PPrama du 27 juillet 2011](#)

• Vol des Smartphones



[PPrama du 12 janvier 2011](#)

• Opération tranquillité vacances



• Sécurité routière

Piétons



[PPrama du 17 août 2011](#)

Piétons - La dernière traversée



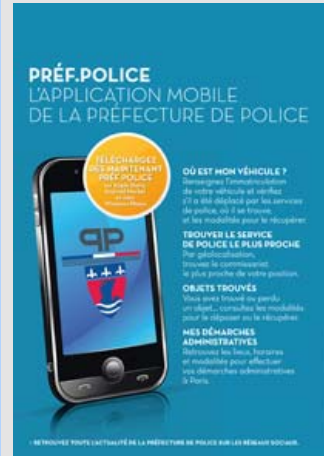
Deux-roues



[PPrama du 4 mai 2011](#)

En ligne

• L'application mobile de la préfecture de police



[PPrama du 14 septembre 2011](#)

• le site internet dédié à la sécurité des commerçants www.cesplussur.fr



[PPrama du 12 octobre 2011](#)

[PPrama du 2 novembre 2011](#)

VOIR AUSSI :

- [la direction régionale de la police judiciaire \(DRPJ\)](#)
- [la brigade des sapeurs-pompiers de Paris \(BSPP\)](#)
- [la direction des transports et de la protection du public \(DTPP\)](#)
- [la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne \(DSPAP\)](#)
- [la direction de l'ordre public et de la circulation \(DOPC\)](#)
- [la direction du renseignement de la préfecture de police \(DRPP\)](#)
- [la direction des services techniques et logistiques \(DOSTL\)](#)
- [le laboratoire central de la préfecture de police \(LCPP\)](#)

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

[Se désabonner](#) | [Nous contacter](#) | [Consulter les numéros précédents](#) | [Préfecture de police](#)